

Compte-rendu de la rencontre Construire l'accueil par la langue et la culture

Comment faire des actions culturelles un levier d'apprentissage du français pour des publics primo-arrivants et les publics fragilisés socialement ?

Le 12 mai 2016 à la Bibliothèque nationale de France

Public

Acteurs des institutions culturelles et de la formation linguistique aux migrants.

Objectifs

- inscrire des actions culturelles dans un parcours d'apprentissage du français ;
- créer des partenariats entre organismes de formation linguistique et institutions culturelles ;
- co-construire des projets favorisant le lien social.

Outils présentés

- Le livret d'aide à la visite d'un musée et de la Bibliothèque Nationale de France – L'île aux langues
- Le guide de la médiation culturelle dans le champ social – Tous bénévoles
- La méthode Glottodrama® d'enseignement du français par le théâtre – Langues Plurielles

Projet porté par : Langues Plurielles, l'île aux Langues et Tous Bénévoles



BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF

71 participant(e)s - 82 inscrit(e)s

3 heures d'échanges

60 organismes représentés

Soutien

Cette formation a pu être réalisée grâce au soutien du Conseil Régional d'Ile de France et de la Mairie de Paris.

Contexte

Chaque année, plus de 200 000 étrangers s'installent en France pour des raisons professionnelles, familiales ou humanitaires (INSEE 2015). Ces personnes ont besoin d'acquérir rapidement une autonomie sociale qui passe par l'apprentissage du français et l'acquisition des codes sociaux du pays d'accueil. En Ile-de-France, 700 000 personnes, de 18 à 65 ans, sont en difficulté avec le français et 1 million manifestent des difficultés importantes face à l'écrit. Ces difficultés engendrent des gênes dans les actes de la vie courante et sont de véritables obstacles à une intégration satisfaisante pour la personne.

Face à ce constat, le secteur associatif, en complémentarité des institutions et des organismes de formation, joue un rôle majeur dans l'accompagnement de ces publics pour l'acquisition des compétences clés (expression en français, lecture, écriture, calcul, repérage espace-temps et informatique). Ainsi, en Ile-de-France, plus de 250 structures travaillent auprès de publics immigrés en situation de précarité.

Afin d'adapter au mieux les ateliers d'apprentissage et de répondre aux situations d'urgence des apprenants, une réflexion constante est mise en place pour faire de l'acquisition du français une occasion de comprendre le pays d'accueil, en vue de faciliter l'intégration sociale et/ou professionnelle.

Ainsi, trois structures franciliennes partenaires ont développé chacune des actions permettant une approche innovante de l'enseignement du français corrélé aux enjeux du vivre ensemble.



Accueil de la BnF { BnF | Bibliothèque nationale de France

(Sylvie Dreyfus - chargée de mission pour la diversification des publics BnF)

La BnF a le plaisir de vous accueillir pour cette rencontre qui place la culture au centre pour l'accueil des personnes en apprentissage du français.

Savez-vous que la Mission de diversification des publics de la BnF vous accueille toute l'année, que vous soyez professionnel ou bénévole, membre d'une association ou d'un centre social. Vous vous adressez à des publics en difficulté : bénéficiaires de minima sociaux, publics en démarche d'insertion, acteurs de prévention, jeunes en recherche d'emploi, chômeurs, adolescents sous main de justice, personnes en démarche d'alphabétisation ou d'apprentissage du français langue étrangère, habitants de quartiers en difficultés....

Vous pouvez venir visiter le site François Mitterrand et faire connaître à vos publics l'histoire d'une institution multi-séculaire, visiter les expositions temporaires, visionner un film collectivement dans la salle de l'audiovisuel ou demander à ce qu'un atelier de discussion soit organisé sur un thème à votre convenance, à partir de nos collections. Vos publics en apprentissage du français peuvent utiliser le laboratoire Français langue étrangère, espace aménagé qui propose un service d'autoformation pour apprendre le français ou se perfectionner dans notre langue.

Le bog *BnF pour tous* présente les activités menées par la Mission de diversification des publics : http://blog.bnf.fr/diversification_publics/

Introduction : quels sont les enjeux de l'accueil ?

(Virginie Borel)

Que ce soit dans les discours politiques, les nouveaux textes de lois, les circulaires, et les appels à projets qui en découlent, les termes d'intégration, de citoyenneté voire d'identité sont de plus en plus présents. Quelle(s) réalité(s) avons-nous de ces termes depuis nos expériences de terrain ? Comment penser l'accueil en vue d'une intégration satisfaisante pour chacun ?

1. Pourquoi construire l'accueil ?

Migrants économiques, réfugiés, demandeurs d'asile, clandestins... il y a autour de ces termes des fantasmes, souvent très éloignés du quotidien que peuvent vivre ces personnes. Même si les parcours des uns et des autres sont différents, les personnes reçues dans le cadre de nos structures, ont, pour la majorité, un point commun, une expérience de migration intense, complexe et souvent douloureuse qui entraîne un stress fort et continu. Ce stress se construit en relation avec le nouvel environnement, dans des situations que la personne évalue comme dépassant ses ressources et mettant en jeu son bien-être.

Ce stress a un impact direct sur les possibilités de la personne à apprendre et à s'adapter à son nouvel environnement. Prendre en compte le parcours et le ressenti de la personne est essentiel dans la mise en place d'un accompagnement global. Cet accompagnement doit pouvoir prendre en compte les conditions extrêmes de la migration pour les publics accueillis, dont la vulnérabilité est aggravée par les conditions de vie dans le pays d'accueil : la peur, devant des persécutions liées à la précarité du statut administratif ; le sentiment d'échec du projet migratoire, devant l'impossibilité d'accéder au marché du travail ou bien parce que la situation ne se régularise pas ; la solitude, devant l'impossibilité de faire venir la famille du pays d'origine et à laquelle, ils ne

peuvent plus rendre visite ; la lutte pour survivre (alimentation : ressources insuffisantes, nourriture inconnue, perte des habitudes alimentaires... & logement : insalubrité, entassement, voire à la rue...).

La migration est un sacrifice. Il s'agit d'apprendre à faire le deuil d'un certains nombre d'éléments :

- la famille et des êtres chers
- la langue
- la culture
- le territoire
- le statut social
- les liens avec le groupe d'appartenance

Ces deuils sont à prendre en considération lorsque l'on parle d'intégration. Celle-ci ne doit pas être confondue avec un processus d'assimilation, dans lequel il est demandé à la personne de gommer les traits de sa culture d'origine pour aller vers celle du pays d'accueil. L'assimilation provoque souvent un sentiment de défense de la part de la personne migrante face à la peur de perdre ce qui lui reste de sa culture d'origine. L'intégration suppose une reconnaissance de la culture de l'Autre et une mutuelle curiosité qui permet de voir dans l'apprentissage de la culture du pays d'accueil, un potentiel d'enrichissement et non un sacrifice supplémentaire.

2. Quelles sont les difficultés rencontrées à la construction de l'accueil ?

Certains discours laissent à penser que l'intégration dépend uniquement de la volonté des migrants à bien vouloir s'intégrer. Pourtant l'idée d'intégration est indissociable de la notion d'accueil (pays d'accueil). Ainsi, si les conditions de l'accueil ne sont pas réunies alors l'intégration est difficile. Or, pour appréhender l'accueil, il faut comprendre les mécanismes qui se jouent à l'arrivée de nouvelles personnes dans un groupe. D'une manière générale l'identité d'une personne ou d'un groupe se définit toujours au regard de l'Autre et par rapport à l'Autre. La venue de personnes nouvelles dans le groupe insécurise, ce qui pousse le groupe ou partie du groupe, à figer certains traits de l'identité. L'identité est alors pensée comme un concept statique, immuable, alors qu'elle est, par essence, toujours en mouvement et continuellement enrichie par son environnement.

Suivant les nations, l'Histoire, les traits communs qui se cristallisent sont liés soit à la religion, soit à l'origine ethnique, soit à la langue. A cela, s'ajoute également certaines représentations sur les pays d'origine, en matière de politique par exemple. Les stéréotypes face à l'Etranger sont alors souvent les mêmes quelles que soient les époques et l'origine des personnes. En France, où la langue et le concept de laïcité sont présentés comme les piliers de la société, les stéréotypes les plus durs tournent principalement autour de la langue et de la religion. C'est ainsi que début 1900, les italiennes catholiques, souvent reconnaissables par le port de leur voile, étaient dépeintes comme des religieuses extrémistes. Il en va de même à la fin du 19^e siècle, avec les Auvergnats perçus comme difficilement assimilables de part leur locution jugée incompréhensible. **Ces petites anecdotes sont un argument de poids, prouvant qu'il n'existe pas de catégories qui ne pourraient être intégrées, en revanche, il existe des représentations qui font de l'accueil et de l'intégration des processus laborieux.**

La discrimination, qui se construit à ce moment là face à certaines populations, fait du statut de migrant un stigmate, avec pour conséquence, comme pour tout groupe stigmatisé un repli sur soit. Le stigmate est parfois mis en valeur par les personnes, soit par une volonté de s'affirmer dans un groupe, puisque étant rejeté par l'ensemble de la société, soit tout simplement parce que le stigmate n'est encore perçu comme tel que de l'extérieur, la personne le porte alors souvent avec fierté. Dans les deux cas, la stigmatisation, la création de stéréotypes par la société, obligent les personnes possédant un stigmate, quel qu'il soit, à se retrancher et à s'enfermer dans une honte de ce qu'elles sont. Ce mécanisme s'explique : en se refermant sur des personnes porteuses du même stigmate, elles perdent aux yeux du groupe ce stigmate, elles n'y sont plus réduites. (Il s'agit

du même mécanisme chez toute personne stigmatisée : genre, handicap...). En d'autres termes, le stigmatisé se sent enfin en sécurité. (*Stigmate*, E. Goffman, 1975)

L'un des problèmes liés à la stigmatisation touche à la reconnaissance pour ces personnes, en effet, lorsqu'une personne stigmatisée, par son travail, accède à un poste haut placé ou bien reçoit des honneurs, on aura de cesse de rappeler que ce travail magnifique appartient à un stigmatisé. Peu importe les efforts de ce dernier pour s'intégrer pleinement à la société, sa différence ne sera pas oubliée. Par contre, au sein de son groupe, il devient le nouvel emblème de la réussite au sein de la société, la figure de l'intégration ; il porte alors avec lui les espoirs de ses pairs. De même, si un délit est commis par une personne stigmatisée, c'est tout le groupe portant ce même stigmate qui devient objet de curiosité et qui pâtit de sa nouvelle notoriété. **Tout acte d'une de ces personnes entraîne une surmédiation plus ou moins à leur avantage.** Néanmoins, il faut préciser que pour la catégorie des immigrés et notamment pour les lieux de grande stigmatisation, comme les banlieues, un acte positif est bien moins mis en valeur par les médias qu'un acte négatif. A cela il faut ajouter que le stigmate est héréditaire, c'est-à-dire que les enfants de ces personnes sont très souvent par la suite considérées comme étrangères, porteuses d'une différence qui est d'autant moins légitime qu'elles n'ont pas migrées, et qui ne permet pas une intégration satisfaisante.

Ce repli vers les pairs s'explique aussi par les réseaux d'entraide mis en place entre communautés ou entre migrants d'une manière plus générale. Il est maintenu par la barrière de la langue. L'impossibilité de communiquer renforce l'isolement et accroît les situations de stress décrits précédemment. La barrière de la langue freine, voire empêche, la connaissance et la compréhension de la culture du pays d'accueil, renforçant les préjugés des uns et des autres et le sentiment de défiance voire de crainte vis-à-vis de l'Autre. Il y a donc un "double entre-soi" : celui des habitants du pays d'accueil et celui des arrivants. Il y a ainsi des espaces ou des groupes de personnes que nous ne croiserons peut-être jamais et ce dans toutes les couches sociales de la société. Il existe peu d'espaces de mixité, mais lorsqu'ils existent c'est notamment la langue, la culture, le loisir qui permettent de les construire.

3. Quelques pistes pour construire l'accueil : partager la langue et la culture

La langue est un droit pour tous, mais surtout une première nécessité pour les personnes qui arrivent. La langue est l'une des clés principales de l'autonomie et de la reprise de confiance : **donner des repères, reconstruire le sentiment perdu de "chez soi"**. La connaissance de la culture du pays et la mise en place d'actions culturelles permettent de susciter des moments de plaisir et de jouer sur la motivation. Motivation et plaisir sont des facteurs positifs dans le cadre d'apprentissages, c'est pourquoi les démarches qui vous sont présentées aujourd'hui proposent d'autres formes d'enseignements et d'accompagnements des publics migrants.

Ces outils se sont construits au regard du vécu des personnes et prennent en compte le stress généré par leur expérience de migration, ainsi que la précarité leur vie présente. **Face au stress la personne n'est pas maîtresse de la totalité de ses ressources intellectuelles ; en revanche une personne qui a du plaisir augmente considérablement ses capacités de concentration, de mémoire et de motivation pour faire face à l'effort que suscite un nouvel apprentissage.**

Il existe un certain nombre d'éléments qui peuvent aider la personne à dépasser ce sentiment de stress et à générer de la motivation :

- L'identification de ressources internes (valorisation du parcours et vécu avant la migration) ;
- L'identification de ressources externes : soutien social, réseau, apprentissages...;
- La curiosité et la créativité ;
- Le plaisir ;

- L'humour ;
- Les activités culturelles, physiques, sportives.

Ainsi, si l'on parle constamment d'intégration, il faut d'abord pouvoir mettre en place les conditions de l'accueil, en conciliant apport de ressources externes pour gagner en autonomie : la langue du pays ; apport de plaisir source de motivation : la culture du pays d'accueil ; **sans omettre une reconnaissance de la culture de l'Autre. C'est cette combinaison qui doit pouvoir garantir la construction du vivre ensemble.**

4. Que ce passe-t-il lorsque l'accueil échoue ?

Non valorisation/conservation de la culture d'origine + non relation avec des membres du pays d'accueil :
MARGINALISATION

La marginalisation peut être le résultat d'un échec de tentatives d'assimilation forcée, combinées à l'exclusion ou à une ségrégation forcée. Ne pas entretenir de relations sociales avec des membres de l'ancien ni du nouvel environnement.
(« Je suis seul la plupart du temps »). Risque de désordres psychosomatiques

Valorisation/conservation de la culture d'origine + non relation avec des membres du pays d'accueil :
SÉPARATION

S'investir dans des relations avec des membres de l'environnement culturel d'origine mais pas avec ceux du nouvel environnement. (« Il est plus facile d'entamer une relation avec des personnes de la même culture ».) La séparation a été associée à de hauts niveaux de névrosisme, d'anxiété, de psychose, de problèmes cardiovasculaires et de dépendance aux drogues et à l'alcool (Schmitz, 1992, Ward et al 2008). Se réfugier dans le groupe culturel d'origine est un obstacle à une adaptation réussie. La stratégie de séparation va de pair avec une orientation identitaire de groupe.

Non valorisation/conservation de la culture d'origine + relations avec des membres du pays d'accueil
ASSIMILATION

Valoriser les contacts avec le nouvel environnement et perdre ceux avec l'ancien environnement. (« Les personnes sur qui je compte appartiennent toutes à la nouvelle culture.» Elle entraîne des niveaux importants de stress d'acculturation et d'insatisfaction. Cette relation négative entre l'assimilation et le bien-être est due au fait qu'une assimilation totale est pratiquement impossible. Les marqueurs visuels, les noms et les accents mettent en évidence l'altérité des immigrés, toujours perçus comme des étrangers même après des années dans le pays d'accueil.

Valorisation/conservation de la culture d'origine + relations avec des membres du pays d'accueil
INTÉGRATION

L'intégration est une stratégie qui ne peut qu'être choisie librement et qui n'est possible que dans une société d'accueil ouverte à la diversité culturelle.

Entretenir des relations sociales avec les membres de l'ancien et du nouvel environnement. (« Au besoin je pourrais compter sur des gens de la nouvelle culture comme sur ceux de l'ancienne »).

Synthèse réalisée par l'association Elan Interculturel

Elan Interculturel mène des actions de sensibilisation, développe des activités de recherche interculturelles et propose des formations sur toute la France. L'association est basée à Paris et disponible aussi pour des actions de conseils.

Présentation des outils

Tous Bénévoles (Virginie Borel)

Tous Bénévoles est une association, créée en 2003, pour la promotion de la solidarité et du bénévolat. Elle accompagne un grand nombre de personnes dans la définition de leur engagement, tout en créant pour chacun l'opportunité de trouver sa place dans la société. Elle soutient ainsi la pérennisation des projets des nombreuses associations dont les actions ne pourraient exister sans le soutien de milliers de bénévoles.

Elle propose également un suivi particulier des bénévoles investis dans les missions d'enseignement du français aux migrants dans les 250 associations de son réseau. Cet accompagnement passe par un programme de formations et de nombreuses ressources, afin de donner aux bénévoles les outils nécessaires à leur engagement. Enfin, elle a développé une collection de guides pratiques, à destination des associations et de leurs bénévoles, visant à leur apporter des conseils concrets en gestion associative et dans la mise en œuvre de projets.



→ **Le guide de la médiation culturelle dans le champ social**

Ce guide est le 6^{ème} ouvrage de la collection, paru en janvier 2016, il est le résultat d'une réflexion collective, réunissant 18 structures issues du champ social et culturel. Ce guide a pour objectif de donner aux intervenants des outils concrets pour mettre en place des actions culturelles avec les publics accueillis dans les structures sociales. Il propose de se saisir de la médiation culturelle comme d'un outil pour l'insertion sociale.

En effet, la médiation culturelle vise à créer des espaces d'échanges, où les publics sont réunis dans un rapport d'égalité et de bienveillance. Ces expériences contribuent à la reprise de confiance, à la réaffirmation de soi, tout en participant au sentiment d'appartenance à la société dans laquelle on vit. La médiation culturelle permet de créer ou de susciter des liens sociaux et un dialogue ouvert entre les personnes d'univers différents.

En savoir plus

Renseignements : 01 42 64 97 37 - info-progabfa@tousbenevoles.org

Site internet : www.programmealphab.org

L'île aux Langues (Ludovic Carpentier)

L'île aux Langues est une association créée en 2011 par des professeurs diplômés de Français Langue Étrangère. Par le biais de la transmission de la langue, l'association a pour but de favoriser l'intégration des migrants à la société française et la mixité sociale. Elle est spécialisée dans l'alphabétisation, l'enseignement aux publics peu ou non scolarisés et anime des cours en groupes et particuliers de Français Langue Étrangère (FLE) et d'Alphabétisation. L'association organise des sorties culturelles, ainsi que des ASL (ateliers sociolinguistiques) liés aux espaces sociaux dans lesquels les besoins fonctionnels et l'implication de l'apprenant sont privilégiés.

L'association élabore un matériel pédagogique centré sur l'apprenant et ses besoins langagiers spécifiques dans des domaines précis (monde professionnel, accessibilité à l'administration et aux services publics, découverte des espaces sociaux et culturels...). L'équipe pédagogique de **L'île aux Langues** développe des méthodes et des outils ayant pour objectif l'autonomisation de l'apprenant afin de lui offrir une formation durable et des bases linguistiques solides.



→ ***J'apprends le Français au Musée Carnavalet / Le livret d'aide à la visite de la BnF***

Dans le cadre du partenariat entre Paris Musées et la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT), le musée Carnavalet Histoire de Paris a souhaité travailler à la mise en place de projets répondant aux attentes des structures locales et de leurs publics. La question de l'apprentissage de la langue française, favorisant l'autonomisation et l'intégration des personnes immigrées, en fait partie.

C'est dans ce cadre qu'est né le projet « *J'apprends le français au musée Carnavalet – les petits métiers parisiens* », élaboré en collaboration avec la Mission Intégration, Droits de l'Homme et Lutte Contre les Discriminations de la DDCT.

Fort de son expérience au Musée Carnavalet, l'association a présenté lors de cette Table ronde un nouvel outil conçu en partenariat avec la BnF. Ce Livret d'aide à la visite est un outil d'animation de plusieurs séquences pédagogiques (avant, pendant et après la visite) utilisable par l'ensemble des acteurs de l'enseignement du français langue étrangère. Destiné aux groupes Alpha (public non scolarisé dans son pays d'origine) et aux groupes FLE (public scolarisé dans son pays d'origine) et utilisable aussi bien par des formateurs bénévoles que salariés, il propose des activités d'apprentissage du français langue étrangère en lien avec les visites proposées par la BnF.

En savoir plus

Découvrir les outils : <http://www.lial.fr/ingenierie-pedagogique>

Site internet : www.lial.fr

Langues Plurielles *(Maëlle Monvoisin et Loraine Dumoulin)*

Langue Plurielles est un organisme de formation linguistique, sous forme de Scop (Société coopérative et participative). Ouvert sur l'environnement professionnel, social et culturel, Langues Plurielles a pour objet la promotion des langues et cultures : la formation linguistique et culturelle à destination des professionnels (dans le cadre de la formation professionnelle initiale ou continue), des personnes en insertion sociale et professionnelle, des primo-arrivants, des scolaires et étudiants, et des particuliers (sur leur temps d'études ou de loisirs). Les moyens pédagogiques mis en œuvre prennent différentes formes ; cours particuliers ou collectifs, organisation de sorties culturelles, ateliers de théâtre, création de spectacles et de projets audiovisuels et numériques, mise en place d'expositions à buts culturels ou éducatifs...

En lien avec les professionnels de l'éducation, du social et de la culture, Langues Plurielles agit prioritairement en faveur de l'apprentissage de la langue française (alphabétisation, français langue étrangère ou seconde, lutte contre l'illettrisme, développement des compétences clés, etc.) et des langues étrangères.

→ **Méthode Glottodrama®**



Dans le cadre du projet européen GLO TOI (2013- 2014), Langues Plurielles a été chargé d'expérimenter et de transférer la méthode Glottodrama®, méthode d'enseignement d'une langue étrangère par le théâtre, à l'enseignement du français.

La méthode Glottodrama® d'enseignement de la langue par le théâtre permet de développer les compétences communicative, verbale et non-verbale, d'une façon créative et efficace, dans une collaboration entre un formateur en français et un comédien, formateur en théâtre. Il s'agit d'un moyen performant et innovant de développer efficacement toutes les compétences en langue (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite, interaction, inférences, dimension socioculturelle) sans négliger les freins que sont la timidité, la réserve culturelle et la non-maîtrise des référents culturels.

En 2015-2016, Langues Plurielles met en place la méthode Glottodrama® dans trois actions :

- Atelier avec des jeunes en CAP Agent de Propreté et d'Hygiène au lycée professionnel Edmond Rostand
- Le Français Langue Seconde de l'Hôtellerie et de la Restauration
- Le français au théâtre de la Commune - Centre Dramatique National

En savoir plus

Télécharger la méthode : <http://langues-plurielles.fr/index.php/nos-projets/glottodrama>

Site internet : langues-plurielles.fr et le blog : www.glottodrama.fr

Présentation des intervenant(e)s

Virginie Borel

Master en anthropologie sociale et culturelle, spécialisée sur les problématiques de transmission de la langue et d'anthropologie médicale en contexte migratoire. Master en gestion de projets dans les pays en développement. Virginie a été médiatrice dans des projets d'aménagement territorial entre populations déplacées et autorités publiques, à Quito, Equateur (ONG Ciudad). Elle est actuellement chef de projets au sein de l'association Tous Bénévoles pour la formation et l'information des bénévoles investis dans diverses associations d'enseignement du français à des publics migrants.

Ludovic Carpentier

Master en sciences humaines et sociales spécialité coopération et solidarité internationale, Licence en aménagement et développement du territoire et DEUST Travail social et métiers de la ville. Expérience en tant que fondateur d'une association culturelle pour promouvoir la danse et la musique d'Afrique de l'Ouest Ludovic a travaillé plusieurs années comme coordinateur de projets pour la Réussite éducative de la ville de Ris-Orangis en Essonne et travaille actuellement comme chargé de développement au sein de L'Île aux Langues où il est en charge de la gestion des projets de l'association.

Loraine Dumoulin

Après une maîtrise de philosophie et un DEA pluridisciplinaire à l'Institut d'Etudes Européennes, Loraine Dumoulin décide de diriger sa carrière vers l'enseignement du français langue étrangère. En 2006, elle obtient le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du FLE de l'Alliance française, en 2007, un Master 1 Didactique du FLE et interculturalité.

Au fil de ses années de pratique, Loraine a affiné son projet de formatrice en français et a choisi de travailler plus spécifiquement le Français Langue Seconde en contexte professionnel.

Au sein de Langues Plurielles, Loraine mène des projets de la détermination des contenus précis aux bilans individuels de formation, en passant par la conception de supports de cours originaux respectant une méthodologie actionnelle.

Loraine a été formée à la méthode Glottodrama® à Rome dans le cadre du projet Grundtvig en 2012. Elle est aujourd'hui notamment impliquée dans le développement de cette méthode.

Maëlle Monvoisin

Après une maîtrise LEA à Paris VII et un DESS Tourisme – Culture – Environnement à Paris I, Maëlle a travaillé 5 ans en tant que Responsable des publics et de la Communication au théâtre Le Grand Parquet. Elle a ainsi contribué à la conception de la stratégie et à la mise en œuvre de ce théâtre original dédié à la création et à la diffusion de spectacles autant qu'à l'éducation artistique.

Depuis 2011, Maëlle développe le projet de Langues Plurielles Scop dont elle est fondatrice.

Maëlle a été formée à la méthode Glottodrama® dans le cadre du projet Grundtvig en 2011. Pour le européen GLO TOI (période 2013- 2014) dont Langues Plurielles est le partenaire français, Maëlle a assuré la coordination globale de la recherche, en lien avec les coordinateurs des 6 autres partenaires européens.

En annexes :

- **Trouver des formations de formateurs**
- **Trouver des cours d'apprentissage du français**
- **Monter des projets culturels**
- **Où et comment trouver des financements ?**

Trouver des formations de formateurs



Pour la formation des bénévoles le Programme AlphaB de l'association Tous Bénévoles met en place un programme de formations.

Nous organisons au minimum une formation par mois de 1, 2 ou 3 jours sur une problématique bien spécifique. Pour chacune des formations, nous faisons appel à des formateurs/formatrices professionnel(él)s spécialistes de ce domaine. Ces formations sont l'occasion pour les bénévoles et les salariés des différentes structures d'échanger sur leurs pratiques et leurs difficultés.

>> [Retrouvez tous les comptes rendus de nos formations !](#)

>> [Programme de formations annuel](#)

LE LIEU RESSOURCES TOUS BENEVOLES

Espace de travail, consultation de manuels, conseils et échanges de pratiques.

TOUS LES MERCREDIS DE 9H30 A 18H00

130 rue des Poissonniers, 75018 Paris

Métro : Marcadet-Poissonniers

Entrée libre sans rendez-vous

[Consulter la liste complète de nos ressources](#)

Pour plus de ressources : [Librairie Pédagogique du FLE](#) (Paris 13^e)

Ouvrages pédagogiques sur les langues et livres en langue étrangère et bilingues pour ce libraire spécialisé.

15 Rue Boussingault, 75013 Paris - 01 49 29 27 31

Autres partenaires dans la formation de formateurs (liste non exhaustive) :



Les CAFOC

[liste des Centres académiques de formation continue de l'Éducation Nationale](#)



Les Centres Ressources Illettrisme

[liste sur le site de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme \(ANLCI\)](#)



[CEFIL](#) (Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue) a pour but le développement des personnes à travers des actions de formation, d'insertion et d'études, et l'organisation de toute activité qui servirait cet objectif.



[CIEP](#) (Centre International d'Études Pédagogiques) est un établissement public placé sous la tutelle directe du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.



[CLAP Sud-Ouest](#) (Bordeaux) Association Loi 1901, constituée d'un Réseau Régional d'associations et de personnes qualifiées. C'est un partenaire des acteurs de terrain et des acteurs institutionnels engagés dans la lutte contre l'exclusion oeuvrant pour la promotion des personnes.



[CLAP Midi-Pyrénées](#) (Toulouse) Centre de ressources et de liaisons pour les associations et les porteurs de projets.



[Co-alternatives](#) (Paris) Société par actions simplifiée (SAS) créée en 2010 à l'initiative de professionnels, qui souhaitent partager leur savoir-faire dans la mise en place de nouvelles ingénieries. Ses missions s'adressent aux acteurs de la formation et de l'insertion pour favoriser l'enrichissement des pratiques, la réflexion, les rencontres et la mutualisation des pratiques.



[GRETA](#) Structures de l'éducation nationale qui organisent des formations pour adultes dans la plupart des métiers. On peut aussi bien y préparer un diplôme du CAP au BTS que suivre un simple module de formation.



[ECRIMED'](#) (Paris) Cabinet d'ingénierie de formation spécialisé dans l'apprentissage du français langue étrangère ou seconde (FLE/FLS) du français langue d'intégration (FLI) de l'alphabétisation, de la lutte contre l'illettrisme de l'insertion...



[L'île aux Langues](#) est une association de cours de français pour étrangers à Paris, pour tous niveaux. Elle allie cours de langue et accès à la culture française et à la vie quotidienne en France. L'association consacre une grande partie de son activité à l'ingénierie pédagogique et propose de la formation de formateurs salariés ou bénévoles.



[Paroles Voyageuses](#) est une association dont l'objectif principal de l'association est de favoriser l'accès à la formation linguistique aux personnes en difficulté de langage. [Programme de formations de formateurs](#)



[Y Médiation](#) est une association de jeunes médiateurs, proposant bénévolement des initiations à la gestion de conflits et à la médiation.



[MédiaLearn](#) est une entreprise qui a pour vocation de proposer aux organismes publics et autres structures un dispositif de formation multimédia, jusqu'ici réservé aux entreprises adhérentes d'Opcalia, qui permet de répondre aux besoins du « socle de connaissances et de compétences » : « 1001 lettres »



[RADyA](#) (Réseau des Acteurs de la Dynamique des ASL) Association spécialisée dans les Ateliers Sociolinguistiques (ASL). Formations, formations de formateurs et co-production d'outils pédagogiques.

Trouver des cours d'apprentissage du français en Ile-de-France

Réseau Alpha

Association créée en 2006, destinée aux personnes en recherche de formations linguistiques et au service des structures de proximité d'Île-de-France investies dans l'enseignement du français pour publics migrants (alphabétisation, FLE, ateliers sociolinguistiques, français à visée professionnelle).

Le site internet de Réseau Alpha s'adresse à toute personne souhaitant intégrer ou évoluer dans un parcours d'apprentissage du français en Île-de-France, mais aussi aux prescripteurs et aux bénévoles et salariés des structures de proximité.

www.reseau-alpha.org

RADyA

L'association RADyA présente la démarche des ateliers sociolinguistiques, ses acteurs et ses outils. Il a été conçu pour les intervenants bénévoles et salariés travaillant dans les ASL, dans le but de capitaliser et de mutualiser des documents pédagogiques et authentiques. Elle dispose d'un site Internet riche en ressources pour mener à bien les ateliers, ainsi que d'une cartographie des ASL en Île-de-France. Elle dispense également des formations de formateurs.

www.aslweb.fr

Où apprendre le français à Paris ?

Afin d'orienter au mieux les personnes souhaitant apprendre le français, la Mairie de Paris a réalisé des plaquettes « Où apprendre le français ? » qui couvrent désormais tout Paris.

Disponible sur le site de la Mairie de Paris, ainsi que sur :
www.programmealphab.org > Partenaires utiles > [Organismes de formation](#)

Quelques ressources bibliographiques

TOUS BENEVOLES, *Le guide du bénévole pour l'alphabétisation*, 2012
BARRIERE, EMILE et GELLA, *Les TIC des outils pour la classe*, PUG, 2011
PAYET A., *Activités théâtrales en classe de langue*, CLE international, 2010
HAYDEE S., *Le jeu en classe de langue*, CLE international, 2007
CORMANSKI A., *Techniques dramatiques : activités d'expression orale*, Hachette, 2005
TREFFANDIER ET PIERRE, *Jeux de théâtre*, PUG, 2012
YAICHE F., *Photo-Expressions*, Hachette Français Langue Etrangère, 2002

Monter des projets culturels

Les établissements culturels proposent souvent des tarifs préférentiels et des activités adaptées aux publics concernés :

- Musées et autres lieux d'exposition
- Théâtres,
- Conservatoires de musique,
- Cinémas,
- Maisons culturelles, maisons de quartier, MJC,
- Associations sportives,
- Associations culturelles,
- Centres sociaux et centres d'animation...

Culture.fr

Ce site du ministère de la Culture et de la Communication référence l'ensemble de l'offre culturelle sur le territoire français. Pour se repérer dans l'agenda, le site propose plusieurs entrées : architecture et patrimoine, arts plastiques, cinéma, livre et littérature, musique, sciences et techniques, spectacle. Une entrée spécifique « jeune public » a également été créée. Le site comprend des actualités, des ressources, des outils multimédias, dont des visites virtuelles de différents lieux patrimoniaux.

www.culture.fr

⊗ Moteur Collections

Moteur Collections est l'un des outils disponibles sur le site Culture.fr. Il recense plus de 5,8 millions de documents et plus de 4,3 millions d'images donnant un accès direct à 60 bases, 485 expositions virtuelles et 140 sites provenant tant du ministère que de bases partenaires. Il permet de sélectionner des documents par thématique ou par secteur culturel.

www.culture.fr > Ressources > [Moteur Collections](#)

La Mission Vivre Ensemble - Île-de-France

Une trentaine d'institutions culturelles réunies pour la diversification des publics. Elles ont toutes une personne référente pour les publics dits du champ social, afin de faciliter le développement de projets, de visites de groupes. Ils proposent également des formations pour les accompagnateurs, visant à les aider à s'approprier le contenu culturel du site et de construire plus facilement son propre parcours de visite.

Vous pourrez bénéficier de :

- séances gratuites de découverte, sensibilisation, formation ;
- médiations adaptées aux spécificités ou difficultés éventuelles des publics ;
- outils de préparation et d'aide à la visite ;
- tarifs adaptés

N'hésitez pas à vous inscrire à la [lettre trimestrielle de la mission](#).

www.culturecommunication.gouv.fr > Développement culturel > Mission Vivre Ensemble

Paris Musées

L'établissement public « Paris Musées » réunit désormais les 14 musées municipaux et les services mutualisés en charge de la gestion, de la production des expositions et des événements culturels, du suivi des collections et des éditions. L'une de ses principales missions est **le développement et l'élargissement des publics** par une politique éducative renforcée et une attention accrue portée au confort de visite et à la médiation culturelle.

parismusees.paris.fr

Quelques ressources bibliographiques

BOURDIEU Pierre, *la Distinction*, Seuil, 1979

BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Seuil, 1993

BOURDIEU P. et DARBEL A., *L'amour de l'art : les musées d'art européens et leur public* ; Paris, Ed. de minuit, 1979.

BUREN Daniel, *A force de descendre dans la rue l'art peut-il enfin y monter ?*, SensTonka, 1998.

CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'éducation et à la culture ?* Edition de l'attribut, 2005.

CAUNE Jean, *Pour une éthique de la médiation*, PUG, 1999.

CERTEAU Michel, *La culture au pluriel* ; Paris, Union Générale d'Édition, 1974.

CAILLET Elisabeth, *A l'approche des musées, la médiation culturelle*, PUL, 1995

CAILLET Elisabeth et COPPEY Odile, *Stratégies pour l'action culturelle*, L'Harmattan, 2004

CHAUMIER Serge, MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Armand Colin 2013

COLLECTIF (Sous la direction de Jean-Pierre Saez), *Culture & Société : un lien à recomposer*, Saison Une, 2008

COLLECTIF, *Pour une éthique de la médiation culturelle ?*, Raison présente, 2011

DEBEDETTI Stéphane, Rôle et impact de l'accompagnement du visiteur du lieu culturel. Le cas du visiteur du musée d'art, Doctorat ès sciences de gestion, Université Paris dauphine, décembre 2001

DREYFUS-ALPHANDÉRY Sylvie, BORD Manon, *Codes sociaux, liens et frontières*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2014 - Téléchargeable : http://blog.bnf.fr/uploads/diversification_publics/codesociaux.pdf

ECO Umberto, *La guerre du faux* ; Paris, Librairie Générale Française, 1985.

JEANSON Francis, *l'action culturelle dans la cité*, Seuil, 1973

LAHIRE Bernard, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004

LAMIZET Bernard, *La médiation culturelle*, l'Harmattan

LAZZARATO Maurizio, *Puissances de l'invention, Les empêchements de penser en rond*, 2002.

LETERRIER Jean-Michel, *Citoyens chiche !* le Livre blanc de l'éducation populaire, l'Atelier, 2001.

LETERRIER Jean-Michel, « Panser » ou repenser la culture ? Les points sur les « i », 2005

PEQUIGNOT, Bruno, *Sociologie des arts*, Armand Colin, 2009

PETONNET Colette, *On est tous dans le brouillard*, CTHS, 2002

RANCIERE Jacques, *Le maître ignorant*, 10/18, 2004

RIGAUD Jacques, *La culture pour vivre* ; Paris, Gallimard, 1975.

Médiation culturelle et politique de la ville – un lexique -, La Villette, 2003

SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ?* Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur, Edition de l'Attribut, 2011

SAUL BECKER Howard, *Les mondes de l'art*, Champ Arts, 2006

GUENOUN Denis, *Le théâtre est-il nécessaire ?* Belval, Edit Circé, 1997

PROTOYERIDES Michèle, *L'accueil des publics en difficulté sociale dans les musées, état des lieux*, Direction des Musées de France, 1997

Les Emergences culturelles. Rencontre entre la culture et le social, Vie sociale n°4, 2004

Retrouvez ces ressources et bien d'autres dans le *Guide de la médiation culturelle dans le champ social*, Ed. Tous Bénévoles, 2016

Suite à vos questions : Où et comment trouver des financements ?

COMPTE RENDU DE LA FORMATION

Rechercher des financements pour la formation linguistique aux migrants

Organisée par Programme AlphaB, animée par Olivia Tabaste du Centre Alpha Choisy, en février 2015

1. Les fonds publics et privés

➤ Etat et/ou cofinancement Ville

Les **contrats de ville** ont remplacé récemment les CUCS, Contrats urbain de Cohésion Sociale. Les contrats de ville permettent de réaliser des projets de territoire grâce à un contrat entre l'Etat, les collectivités locales et des partenaires. Ces contrats permettent l'obtention d'une subvention attribuée dans les conditions suivantes :

- **L'action du projet doit se situer dans un quartier prioritaire, classé « politique de la ville » ;**
- **Il est nécessaire de se rapprocher de la DDCT**, Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, (qui remplace la DPVI, Direction à la Politique de la Ville et à l'Intégration). Cette Direction parisienne s'articule autour de plusieurs thématiques (de l'intégration des migrants au développement des quartiers en passant par la réussite éducative, etc.) ;
- La DDCT peut être contacté via les EDL, Equipes de Développement Local. Il existe des EDL dans presque tous les quartiers de Paris. **Il est recommandé de bien communiquer avec les EDL sur tous les projets relatifs à l'association ;** il s'agit de se faire connaître, d'être visible ;
- **La géographie « politique de la ville » s'est récemment réduite.** Les quartiers dits « politique de la ville » ont pris le nom de « quartiers règlementaires ». Ils représentent des populations ayant certains besoins spécifiques. La politique de la ville vise à réduire les écarts de pauvreté, d'équipement, de développement de l'activité, etc. Il existe maintenant les « quartiers dits en veille » : ce sont des quartiers qui sont sortis de la « politique de la ville » mais qui continuent d'avoir certains besoins ;
- Enfin, notons l'existence de « quartiers vécus » : ce ne sont pas des quartiers règlementaires mais dont les projets/associations touchent un public venu des quartiers règlementaires.

Les EDL sont en charge de dispatcher les dossiers aux directions concernées (DDCS/ACSE pour l'Etat ; DDCT ou DASES pour la Ville). C'est pourquoi il est très utile de prendre contact avec les EDL.

Si nous prenons l'exemple des ASL, il est commun de faire une demande identique auprès de l'Etat et de la Ville. Concernant les ASL, les financeurs principaux sont : l'Etat (via la DDCS) et la Ville (DDCT ou DASES : ces Directions sont les co-financeurs).

- **DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- **ACSE** : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
- **DDCT** : Direction à la Politique de la Ville et à l'Intégration
- **DASES** : Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé

Contact à la DASES : Aurélie Fabre

➤ Document « Organigramme de la DDCS », Direction Départementale de la Cohésion Sociale

BOP 137 : pour ce qui est de la médiation et de la culture.

BOP 104 : pour l'intégration des personnes, au niveau de l'Etat.

Les BOP sont des lignes de financements. Afin d'être orienté vers la bonne « Mission », il faut être bien clair sur le contenu du projet par l'association auprès des EDL.

Trouver des financeurs privés pour les ASL n'est pas aisé, notamment pour les ASL ayant lieu en soirée puisqu'on considère qu'il n'y a pas autant de possibilités de mise en place ces ateliers pour des raisons

pratiques, (nombreuses structures sont fermées comme les cabinets médicaux ou les administrations par exemple)

➤ **Conditions et critères généraux d'éligibilité lors du montage d'un dossier**

Pour faire des demandes de financement, il est commun de devoir ajouter au dossier le **budget prévisionnel** de l'association de l'année à venir. C'est quelque chose de délicat dans la mesure où les associations manquent souvent de visibilité sur leurs ressources à venir pour des raisons diverses. Réaliser le budget prévisionnel de l'année n+1 au dernier trimestre de l'année est aussi une façon de s'organiser soi-même et se révèle presque indispensable.

Critères généraux d'éligibilité :

- Projets réalisés au bénéfice principal du public résidant sur un ou des quartiers de la **géographie prioritaire** ;
- Projets qui répondent à des besoins **repérés localement** ;
- Il est donc intéressant de faire une petite analyse des besoins du territoire avant de monter un dossier ;
- Projets construits en **partenariat** (institutionnel ou associatif) et en lien avec l'**EDL** ;
- **Cofinancement** si possible ;
- Elaboration **d'outils de suivi et d'évaluation**. Cela fait partie de la relation de confiance avec le financeur. De plus en plus, le dossier de demande de financement comprend un chapitre « évaluation ». C'est également un bon outil pour l'association elle-même, même si parfois il apparaît difficile de mesurer des données non quantifiables.

Conseil : rencontrer les délégués du préfet qui font le lien entre l'Etat et les acteurs associatifs. Ces délégués se répartissent par territoires. Ceux sont des hommes de terrain qui souhaitent connaître les maillages locaux.

Enjeux de l'appel à projet

- Développement économique, emploi, insertion sociale et professionnelle (Les ASL se retrouvent cette section) ;
- Réussite éducative, parentalité et intervention auprès des jeunes ;
- Amélioration du cadre de vie et des espaces communs ;
- Renforcement du lien social, accès au droit, etc.

Les publics prioritaires

- Les femmes : égalité hommes-femmes et accès au droit ;
- La population immigrée ;
- Les jeunes les plus en difficulté ;
- Les personnes âgées en situation précaire ou isolées.

➤ **Les points de vigilance pour réussir à pérenniser les financements publics :**

- Cumuler les thèmes, c'est-à-dire croiser les enjeux vus plus haut de manière transversale ;
- Apporter une attention prioritaire à l'égalité homme-femme ;
- Proposer un projet accueillant plusieurs publics prioritaires ;
- Mutualiser objectifs et moyens : à l'avenir, de plus en plus, les projets privilégiés regrouperont plusieurs associations partenaires.

En fonction de ces points de vigilance, les financeurs (et les associations porteuses de projet) peuvent envisager **des conventions pluriannuelles**.

Le dossier de demande de subvention correspondant à ce contrat de ville est le **CERFA n°12156*03**. Familièrement ce dossier est appelé « **dossier COSA** ». Ce dossier est à déposer sur internet grâce à l'**application SIMPA sur paris.fr**.

L'application SIMPA n'est pas la plus intuitive. Les Maisons des associations parisiennes sont en mesure de réserver un créneau horaire afin d'aider les associations demandeuses dans l'utilisation de cette application. (Cf document distribué : « liste des maisons des associations ») à Paris.

Il faut bien avoir à l'esprit que la valorisation du bénévolat peut être entendue comme une forme de cofinancement. Un don peut être financier, en nature ou en compétence.

➤ **Autres financements publics**

DDEEES (Ville de Paris)

Direction du Développement Economique de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur

La Ville de Paris subventionne les projets d'insertion professionnelle et de linguistique. Ainsi, la ville de Paris a mis en place les **PDAE, Programme Départemental d'Aide à l'Emploi**, qui sont des formations professionnelles (ou des formations linguistiques et professionnelles à la fois). Une nouvelle offre a aussi été mise en place : des formations linguistiques à visée professionnelle pour les résidents des quartiers en politique de la ville. L'appel à projet DDEEES est disponible sur www.paris.fr. Il est lancé au premier trimestre de chaque année.

DDCT (Ville de Paris)

La DDCT dispose d'une enveloppe **d'investissement pour des travaux, mises aux normes, visibilité**.

A cet effet, plusieurs commissions se tiennent dans l'année : février, juillet, septembre/octobre.

Là encore il faut passer par l'EDL. Les projets doivent être d'un montant minimum 5000€ et il faut assurer un cofinancement de 20%. C'est une enveloppe budgétaire qui est mal connue et qui n'est jamais intégralement distribuée. Il y a donc sans doute intérêt à se pencher sur ce dossier.

Par ailleurs, dans le cadre de cette enveloppe, la DDCT finance plutôt le matériel et non la main d'œuvre. Pour rentrer dans ce schéma de financement, il est envisageable de : réaliser des devis globaux (réunissant matériel et main d'œuvre), faire appel à des chantiers éducatifs (Jean Coctet ou Art 75) ou bien à des entreprises privées.

La région Ile-de-France

La région Ile-de-France fonctionne surtout par appels à projet. Il faut donc consulter régulièrement le site internet, www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets

- **Animation Sociale des quartiers, ASQ** : dispositif qui subventionne des actions qui s'inscrivent sur les territoires prioritaires de la ville.
- **Lutte contre les discriminations liées à l'origine (LCD)** : cet appel à projet peut demander un peu plus de temps de préparation car le dossier est plus détaillé. L'accès à la langue a été enlevé de cet appel en 2013, mais cela peut encore évoluer.
- **Innovation sociale numérique ou dispositif e-inclusion** : appropriation des TICs.
- **Dynamique entrepreneuriale.**

Le Fonds Social Européen (FSE)

Le FSE est un bon outil dans la mesure où il est possible d'obtenir des dotations intéressantes. Cependant, faire une demande auprès du FSE est complexe et chronophage. En fonction des thématiques, il faut s'adresser soit à la DIRECCTE, soit à la Région Île de France, soit au PLIE :

- **DIRECCTE** : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ;
- **Région Île de France**, service FSE ;
- **PLIE** : Plan Local d'Insertion et de l'Emploi. « Le PLIE associe, à l'échelle d'une ou plusieurs communes, **l'ensemble des acteurs institutionnels et des partenaires socio-économiques concernés**. Présidée par un élu local, la structure juridique du PLIE assure les responsabilités financières et juridiques de tous les engagements contractuels du PLIE. Elle peut prendre quatre formes

: régie au sein d'une collectivité locale, établissement public, association ou groupement d'intérêt public ». www.emploi.gouv.fr

Le FSE est un financement plutôt risqué dans la mesure où le minimum à demander est de **23 000€** avec la nécessité que ce projet soit cofinancé au moins à 50%, cela signifie donc que le projet doit être de **46 000€** minimum. Cela implique un travail administratif énorme (par exemple toutes les personnes impliquées dans le projet doivent émarger dès qu'elles participent à un événement en lien), chaque euro dépensé doit être justifié, respecter strictement le principe de la mise en concurrence, etc. Par ailleurs, il faut avoir de la trésorerie d'avance car la somme demandée est versée 2 à 3 ans après la fin de l'action et souvent pas en intégralité (en fonction du résultat du contrôle de service fait-CSF).

Le Fonds Asile, Migration Intégration - FAMI (anciennement Fonds Européen d'Intégration)

Il s'agit d'un dossier tout aussi complexe que le FSE. Le risque est peut-être plus important car il est demandé un projet d'un montant de **70 000€** minimum. Ce sont donc des projets de taille mais on peut envisager un projet mutualisé (ce qui en réalité ne se fait pas tant que ça).

➤ **Les fonds privés**

« Une fondation désigne l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. » (loi du 23 juillet 1987). C'est une personne morale de droit privé.

Les fondations ont un conseil d'administration qui définit des thématiques de financement. Comme les financements publics ont baissé, les associations se sont retournées vers les fondations d'entreprises.

Il existe plusieurs types de fondation :

- La fondation d'entreprise à une durée de vie limitée à 5 ans (renouvelable).
- La fondation reconnue d'utilité publique (par décret du ministère de l'Intérieur).
- La fondation abritée/sous égide (de l'Institut français, de la Fondation de France ou d'une autre fondation). Cette fondation ne dispose pas de la personnalité morale. C'est l'organisme abritant et l'héberge et gère son budget.

Conseils

- S'assurer de la correspondance du projet avec les orientations de la fondation et articuler au mieux ce projet en fonction de la fondation sollicitée ;
- S'assurer du mode de transmission du dossier de demande : par voie postale (dossier papier), par voie électronique (fichier informatique), par Intranet ;
- Déposer plus de dossiers que de besoin ;
- Avoir un parrain (salarié de l'entreprise), condition bien souvent nécessaire ;
- Faire appel aux bénévoles qui sont susceptibles d'être salariés d'entreprise ;
- Essayer d'obtenir le contact d'une personne à l'intérieur de la fondation et non l'adresse « contact » ;
- Essayer d'obtenir un rendez-vous, développer les liens de confiance, etc. ;
- Faire jouer son réseau.

2. Autres produits possibles : les dons

➤ **Définition et conditions du don**

- « Toute association régulièrement déclarée peut recevoir un don manuel de la main à la main » ou par virement bancaire ou postal ;
- Il n'est pas nécessaire d'établir un acte notarié ;
- Le don doit être effectué du vivant du donateur ;

- Natures du don : billets de banques, chèques, meubles, titres au porteur, virement bancaire ;
- Sont aussi assimilées à des dons manuels les sommes provenant de collectes, de quêtes sur la voie publiques ou à domicile.

Les organismes bénéficiaires : toutes les associations déclarées, sans autorisation spéciale et quelque soit leur objet. (La loi 1901 faisait du don une tolérance de fait ; la loi de 1987 en a fait un droit légal).

Régime fiscal : pas d'impôt sur le don

Reçu fiscal

- Délivrer cette attestation permet aux donateurs de bénéficier de la réduction fiscale ;
- Le reçu est à établir en deux parties : une pour le donateur, une pour l'administration fiscale ;
- Numéroter le reçu ;
- Indiquer : nom, prénom, coordonnées du donateur, somme en chiffres et lettres, date du don, nature du don, nom et objet de l'association, signature du Président ;
- A défaut du reçu fiscal, il est possible de remplir un CERFA (n°11580*03) qui en fera office.

➤ **Quels outils de communication pour recevoir des dons**

- Exemple de l'association Centre Alpha Choisy : au moment de l'Assemblée Générale, les responsables rappellent que l'association a des besoins financiers. Les responsables distribuent un support papier appelant au don; ils invitent les participants à distribuer ce courrier à leur entourage ;
- Exemple de la Fondation de France : appel à la générosité publique par le biais d'un onglet sur son site internet ;
- Argumentaire : mettre en avant de manière claire, les raisons pour lesquelles l'association sollicite le public ; présenter les besoins de l'association ; expliquer sur quelle mission sera affecté le don ; proposer un suivi du don et de l'association elle-même ; présenter les résultats attendus de telle ou telle mission ; envisager l'envoi d'un mailing (pour solliciter, effectuer un suivi par l'envoi de photos au cours de l'année), etc. ;
- Rappeler l'avantage lié à la réduction fiscale : pour les particuliers, le don donne lieu à une réduction d'impôt égal à 66% du montant de leur don dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour les entreprises, le don donne droit à une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires annuel hors taxe ;
- Les bénévoles peuvent également bénéficier d'une réduction fiscale au titre des frais qu'ils ont engagé pour leur activité bénévole. Cf article 200 du Code général des impôts.

➤ **Crowdfunding**

Le **financement participatif** est une manière de collecter de l'argent auprès du grand public par internet. Plusieurs sites de crowdfunding existent : ulule.com, kisskissbankbank.com, arizuka.com, bulbintown.com, bankeez.com, wedogood.com, mylocalproject.com, vozidees.com, bankeez.com, etc.

3. Elaborer un argumentaire efficace

➤ **A l'écrit**

Un diagnostic chiffré

Il est pertinent de chiffrer au maximum son dossier ; c'est une source de crédibilité et de sérieux. Pour cela, il existe plusieurs supports utiles : études des territoires, analyse la situation géographique, démographique, sociale, économique... Ainsi sur l'ONZUS.fr les études sont classées par thématiques (immigration, chômage des jeunes...)

Quels besoins ?

Dans le cas qui nous concerne (FLE, ASL, etc.), il faut se demander « pourquoi enseigner le français ? » : pour permettre aux apprenants de trouver un emploi ; pour faciliter la relation avec l'école pour ceux qui ont des enfants ; pour pouvoir aller chez le médecin et se soigner...

Qui les a identifiés ?

Il est utile d'argumenter sur les besoins exprimés. Il faut pouvoir prouver ce que l'on affirme grâce au recensement des demandes récurrentes du public, à la demande de la part d'autres **partenaires** (exemple : mission locale, des pouvoirs publics, etc.). Cela permet au financeur de comprendre qu'il s'agit effectivement d'un réel besoin de terrain. C'est également le moment de montrer que l'association a des partenaires/est relativement visible/est sollicitée. C'est enfin un gage de sérieux.

Pour quel public ?

Typologie : âge, sexe, typologie linguistique...

Ici, rappelez-vous du public visé spécifiquement par le financeur. Si ce dernier soutient les jeunes, mettez l'accent sur le fait que ce public fait parti de vos bénéficiaires.

Pour quels objectifs ?

Il faut pouvoir se faire comprendre de son interlocuteur. Faire attention au jargon professionnel. Etapez et argumentez un minimum le propos. Pensez à donner des exemples précis et concrets.

Vous pourrez donc parler de : l'autonomie sociale, l'insertion professionnelle (à ce sujet, pensez à parler d'emploi et de formation), le parcours d'apprentissage, etc.

Avec quels moyens ?

Humains : précisez le nombre de salariés et/ou de bénévoles ;

Matériels : ressources logistiques y compris les outils du type outils informatiques, supports papier comme les fiches de l'ONISEP ou de Pôle Emploi, etc. ;

Locaux : précisez que vous disposez effectivement de locaux : loués, prêtés par la ville, pour combien de temps ?;

Partenariat : Les partenariats rassurent le financeur. Il existe les partenaires opérationnels ou financiers. Ce critère donne de la crédibilité et de la sécurité au projet...

Indicateurs de résultat ?

Quels outils ont été utilisés pour récolter les résultats ?

- Il y a des grilles de référence (CECR) ou des diplômes, (DILF - Diplôme Initial de Langue Française pour le niveau A1.1 qui est spécifique à la France, DELF- Diplôme d'Etude en Langue Française, DALF – Diplôme Approfondi de langue Française) ;
- On peut envisager de mesurer la capacité des personnes à gérer les affaires scolaires des enfants ou à rechercher un emploi par exemple même si en réalité, ce type de critère reste plus délicat à mesurer.

Attention : il faut savoir se limiter et rester un minimum synthétique car les financeurs ont de très nombreux autres dossiers à lire.

➤ A l'oral

Savoir mettre en avant les arguments importants ;

Connaître précisément les axes de financement du financeurs et mettre en avant ce qui, dans le projet de l'association, correspond à ces axes ;

Proposer des données chiffrées et si possible la typologie des publics ;

Insister sur les résultats et les moyens de l'évaluer ;

Parler de la structure et de ce qu'elle peut faire, de manière générale et périphérique, pour simplifier la vie des bénéficiaires (garde d'enfants, rencontres, ateliers divers, rendez-vous avec un assistant social, traducteur, etc.).

Le but est effectivement de nouer un échange plus profond et personnel avec le financeur, afin de ne pas être cantonné au formulaire de demande (plutôt restreint) et qu'il garde à l'esprit votre projet.

➤ Le cofinancement

Certains financeurs fonctionnent en année civile. Cela peut être complexe puisque certaines structures fonctionnent parfois en année scolaire. Par ailleurs, certaines subventions sont attribuées sur des périodes spécifiques, différentes d'une année civile ou scolaire.

Il faut donc être vigilant dans la conception du budget. Il existe, en termes comptables une ligne intitulée « **charges constatées d'avance** » : ce sont des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement. Il en est de même pour les subventions et c'est dans ce cadre que l'on peut en placer une partie, (partie qui n'entre pas dans le budget pour des raisons de périodicité).

➤ Valoriser le bénévolat

Le travail bénévole est un don qui peut être placé dans « **emploi des contributions volontaires en nature** » dans la colonne charges et « **Contribution volontaire en nature** » dans la colonne produits Placer le bénévolat dans les deux colonnes s'explique pour des raisons d'équilibre budgétaire.

Conseil : formaliser le travail bénévole (en faisant émarger les bénévoles par exemple). Cela permet de :

- Valoriser la puissance financière que représente le bénévolat ;
- Eviter des problèmes fiscaux. Le Fisc est en mesure de réaliser des contrôles afin de repérer des emplois déguisés.

Calcul de la valorisation :

13,93€/heure (=SMIC brut chargé au 01/01/15 : SMIC brut à 9,61€ +45% de charges patronales)

Ce n'est pas obligatoire de choisir 13,93€ comme valeur de référence. Mais un autre montant devra être argumenté.

Pour quelle raison est-il intéressant de valoriser le bénévolat ?

- Cela permet de diminuer le % des financeurs publics ou privés dans la mesure où le budget global sera plus élevé ;
- Pour le financeur, ça lui permet de décrypter plus précisément les ressources internes de l'association (qui ont pu être mentionnées précédemment de manière non chiffrée) ;
- La « masse bénévole » peut être assimilée à un cofinancement.

➤ Le bilan

Le bilan est très important, autant que la demande de financement. Il permet de favoriser la confiance et la sécurité avec le financeur. Il permet de pérenniser le partenariat avec le bailleur.

Elaborer le bilan final demande beaucoup plus de temps que le budget prévisionnel. Il se divise en deux parties :

Bilan qualitatif

Il s'agit de vérifier la conformité du projet tel que présenté dans le dossier avec ce qui était prévu (en termes de dates, de contenu, de moyens humains et matériels) :

- Evaluer le nombre et la typologie du public touché ;
- Evaluer le contenu de l'action ;
- Vérifier l'atteinte ou non des objectifs au regard des indicateurs prévus. Dans un premier temps, vérifiez que vous avez utilisé les indicateurs que vous aviez prévus de mettre en place. Dans un second temps, vérifiez que vous atteignez les objectifs (et pourquoi).

Bilan quantitatif ou financier

- Commencer par recenser les produits ;
- Dans la colonne produits, si l'on souhaite valoriser spécifiquement un projet ou ajuster le bilan, il est possible de rajouter une ligne « **fonds propres** » ;

- Distinguer les charges directes et indirectes. Prendre les données objectives. Il y a nécessairement un écart avec le budget prévisionnel puisqu'il y a toujours des imprévus (congé maladie, augmentation des charges patronales-;
- **Charges indirectes** : ce sont les charges qu'il est possible d'incorporer immédiatement dans un coût, sans hypothèse préalable, ni calcul intermédiaire ;
- **Charges directes** : charges qu'il est possible d'affecter « immédiatement » c'est-à-dire sans calcul intermédiaire ;
- Les écarts avec le budget prévisionnel doivent se justifier en expliquant quelle en est la raison ;
- Ne pas oublier de valoriser le bénévolat.

4. Formation des bénévoles : appel a projets FDVA

Qui peut y prétendre ? Associations, unions ou fédérations dites nationales, dont le siège social est en Ile-de-France. Si l'association est située hors Ile-de-France, elle doit se tourner vers l'appel à projet de sa région.

Quels bénévoles peuvent être formés ?

- Bénévoles sur le territoire français ;
- Bénévoles adhérents ou non de l'association ;
- Bénévoles ayant des responsabilités et des activités régulières au sein de l'association ;
- La somme demandée ne peut pas concerner plus d' 1/5^{ème} du nombre de bénévoles de l'association (sauf petites associations) ;
- Bénévoles d'une autre association ;
- Minimum 12 et Maximum 25 bénévoles par action.

Obligation de cofinancement

- FDVA : la somme allouée couvre maximum 80% du coût total de la formation ;
- Cofinancements publics : maximum 80% du coût total de la formation ;
- Cofinancement privé : maximum 100% du coût total de la formation ;
- **La valorisation du bénévolat peut être comptabilisée dans le cofinancement privé.**

Ils soutiennent nos actions



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

